

GAT NEGRE



CNT-PTT LANGUEDOC-ROUSSILLON - Numéro 4 - Novembre 2022

Non à l'exclusion par le numérique : Maintien du timbre rouge J+1 !

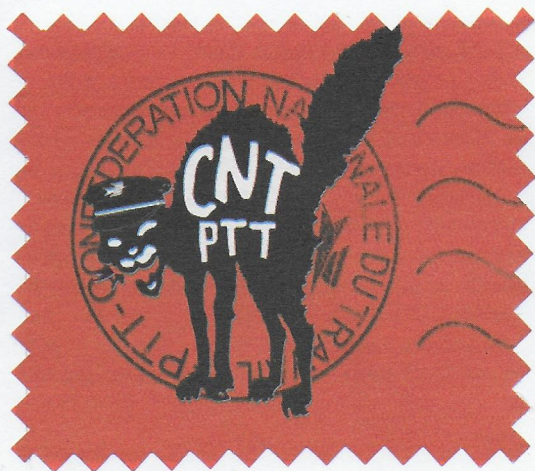
L'abandon à partir du 1^{er} janvier 2023 de la distribution en J+1 des lettres est un recul de quasiment 2 siècles. Cette catastrophe pour les usagers va pénaliser un peu plus les 14 millions de personnes qui n'ont pas accès à internet.

Après l'augmentation insupportable du timbre poste ces dernières années.

Après la fermeture de la moitié des bureaux de poste (9000) depuis 2005 c'est l'accès égalitaire à un service public essentiel pour beaucoup de gens qui n'est plus garanti.

Cette situation nouvelle obligera celles et ceux (c'est à dire tout le monde) qui doivent envoyer un pli urgent, malgré l'informatisation de notre société, à utiliser les services comme Chronopost à des prix prohibitifs, ou bien utiliser la fameuse "e-lettre rouge" proposée par la Poste en remplacement du bon vieux timbre rouge, qui consiste à envoyer son courrier par le site web laposte.fr, ce dernier imprimé par la Poste puis distribué le lendemain, finie la confidentialité que permettait l'enveloppe fermée.

Cette situation va favoriser la suppression des centres de tri (PIC...) comme celle par exemple de Valence et entraîner la disparition de milliers d'emplois de postiers.



La Fédération CNT PTT condamne cette mesure et appelle à signer les pétitions mises en place par les syndicats SUD puis CNT-SO, nous n'avons pas jugé nécessaire rédiger une 3^{ème} pétition, pour ne pas disperser les signatures.

<https://chng.it/kS4VHgBMwj>

<https://chng.it/c8hZ8wMtvF>

L'essentiel n'est pas de voter mais de lutter !

Du 05 au 08 décembre 2022 auront lieu les élections professionnelles, si notre Fédération ne présente pas de candidats contrairement à 2011, 2014, 2018, c'est que ces élections concerneront cette fois ci uniquement l'élection des représentants aux CAP (fonctionnaires) et aux CCP (contractuels et auxiliaires de droit public), or notre organisation syndicale rappelle son opposition au paritarisme, au syndicalisme co-gestionnaire qui s'exprime dans le cadre de La Poste au sein de ces commissions qui n'ont de paritaire que le nom, puisque vous savez sans doute qu'en cas d'égalité des voix c'est celle du Président qui tranche, or faut savoir que le Président est toujours un représentant de l'employeur ! Nous apprenons que les élections portant sur la représentativité des syndicats auront lieu en 2024.



Parité bidon !

Ceci ne nous empêche pas, ce que nous faisons d'ailleurs régulièrement d'assister en tant que défenseurs, des collègues qui passent en conseil de discipline.

Avec l'électronique, on te nique !

Par ailleurs nous dénonçons le choix du vote électronique qui ne peut être contrôlé par la base.

Précarité et discrimination !

Par ailleurs, nous dénonçons aussi le fait que les intérimaires soient exclus en tant qu'électeurs, alors qu'ils constituent un tiers du personnel sur de nombreux sites.

Non à la répression syndicale !

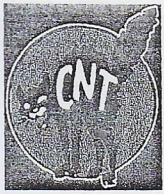
La Fédération CNT-PTT dénonce la révocation à l'encontre de Christophe Musslé et le licenciement d'Antoine Solo prononcés par La Poste, tous deux militants à la CGT FAPT 14 ce qui semble être en fait le vrai motif qui motive La Poste, à savoir celui de lutter sans compter contre les réorganisations incessantes qui empoisonnent la vie des personnels et des usagers de La Poste en réduisant les moyens et les effectifs, toujours dans le but de faire plus de profit.

Tout comme en 2015 nous avons dénoncé la révocation de Yann Le Merrer militant de Sud-PTT et réclamé sa réintégration aujourd'hui nous demandons celle de Christophe et d'Antoine dont les dossiers disciplinaires sont vides, et que cessent toutes ces intimidations de La Poste qui visent à répandre la crainte, la culpabilité, et empêcher toute lutte effective à La Poste.

Lutter n'est pas une faute professionnelle!

Et tout comme les 6 employées à Gijon de la CNT espagnole condamnées actuellement à 3 ans et demi de prison nous disons :

« Faire du syndicalisme n'est pas un délit ! ».



Page interprofessionnelle en partenariat
avec ETPICS-66

Suite au scandale d'Orpéa, la CNT66 implantée dans des Ehpad s'exprime pour dénoncer les conditions dégradées dans lesquelles se débattent les personnels de ce secteur professionnel, que l'Ehpad soit privé ou public. Les fonds de départ sont les mêmes, les personnels hospitaliers sont payés par les financements publics (tout comme les professeurs des écoles privées) et subissent la même gestion capitaliste des ressources humaines.

Partout, les mêmes constats

_Souffrance due au manque flagrant d'effectif et à la charge de travail qui augmente à mesure que le nombre de postes réduit

_Polyvalences extrêmes et non reconnues exigées

_Abus d'un système de « faisant fonction », demandant à l'aide soignant de faire des gestes d'infirmier, à l'agent de service hospitalier de faire des gestes d'aide soignant. On leur donne la **responsabilité d'une fonction mais pas le salaire**

_Aucun avenant signé pour les modifications de contrat

_Précarisation du personnel en ayant recours à un **usage abusif de CDD**

_Arrêts longues maladies non remplacés

La liste n'est pas close...

Et les personnels sont épuisés

Cette **maltraitance institutionnelle** vis à vis du personnel et vis à vis des résidents par le **rationnement du matériel, gants jetables, protections, nourriture,** risque toujours d'être ressentie par les résidents et ce sont encore une fois les personnels, par dévouement et par conscience professionnelle, qui font les efforts pour amortir la **dégradation de la qualité des services.**

La CNT 66 s'indigne et demande

_La transparence des budgets

_Des embauches à la hauteur des besoins avec des **contrats respectueux et pérennes**

_La réintégration des personnels suspendus. Au 1er août, la fin de l'état d'urgence sanitaire était prononcée, on persiste à se priver pourtant de ce personnel formé et compétent.

_La prise en compte de la pénibilité du travail

_Des avenants et des **compensations financières** pour toute modification de contrat

_Des évolutions de carrières plus dynamiques et valorisantes

Nos aîné.es ne sont pas des marchandises. Ce ne sont pas « de l'or blanc ». Pour qu'ils soient traité.es dignement, il faut que ceux qui les entourent soient traité.es dignement. Le **secteur de la santé, des soins et de l'accueil des personnes âgées ne devrait pas être un secteur lucratif.** Stop à la course aux bénéfices dans le public ou le privé !

La CNT 66 se battra pour l'amélioration des conditions de travail, et par là même de l'accueil et de la prise en charge des résidents.



CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL

LA CNT, C'EST QUOI ?

UN SYNDICAT !

Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel.

Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts.

DE COMBAT !

Parce que les intérêts des travailleurs-euses s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

AUTOGESTIONNAIRE !

Parce que les décisions doivent être prises à la base.

Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes.

SOLIDAIRE !

Parce que les hiérarchies (Salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée.

Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme.

ANTICAPITALISTE !

Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité et non pour une ambition démesurée de quelques-unes.

C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre...

Un projet révolutionnaire.

Puisque personne ne travaille à ta place, que personne ne décide à ta place !

REJOINS-NOUS !

----- Bulletin d'adhésion à CNT-PTT Languedoc-Roussillon -----

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Localité :

Mail :@..... Etablissement :

Courrier ? : Réseau/LBP ? : Filiale ? : Téléphonie ? : Autre ? :

À envoyer à : CNT-PTT LR : ✉ 39, Rue des rois de Majorque - HLM St Mathieu - Cour F - 66000 PERPIGNAN -
✉ ptt66@cnt-f.org - ☎ 04 68 34 33 31 (Permanences les Mercredis de 17 à 19 heures)